

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

## LE CONTEXTE

L'évolution positive de la population jarreziennaise reste constante en 2021 puisque les chiffres transmis par l'INSEE témoignent d'une population totale de 4 641 habitants. Par conséquent, les besoins sous-jacents se pérennisent.

## LES PRIORITES ASSOCIEES AUX PREVISIONS BUDGETAIRES 2021

- Finalisation de l'opération de construction du restaurant scolaire, de la cuisine centrale et des salles de classe,
- Poursuite des études et de l'accompagnement préalables à la réalisation de l'opération de revitalisation du centre-bourg,
- Valorisation du partenariat avec les associations et ouverture sur de nouveaux horizons culturels,
- Renforcement des actions en matière de cadre de vie et d'environnement,
- Développement des actions à caractère social

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 840 996.66 €	3 059 582.48 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (023)	218 585.82 €	
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 059 582.48 €</b>	<b>3 059 582.48 €</b>

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 257 323.26 €	1 398 956.28 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	889 118.74 €	600 000.00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 (1068)		523 486.74 €
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT reporté 001		405 413.16 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (021)		218 585.82 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>3 146 442.00 €</b>	<b>3 146 442.00 €</b>

TOTAL

	DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>6 206 024.48 €</b>	<b>6 206 024.48 €</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

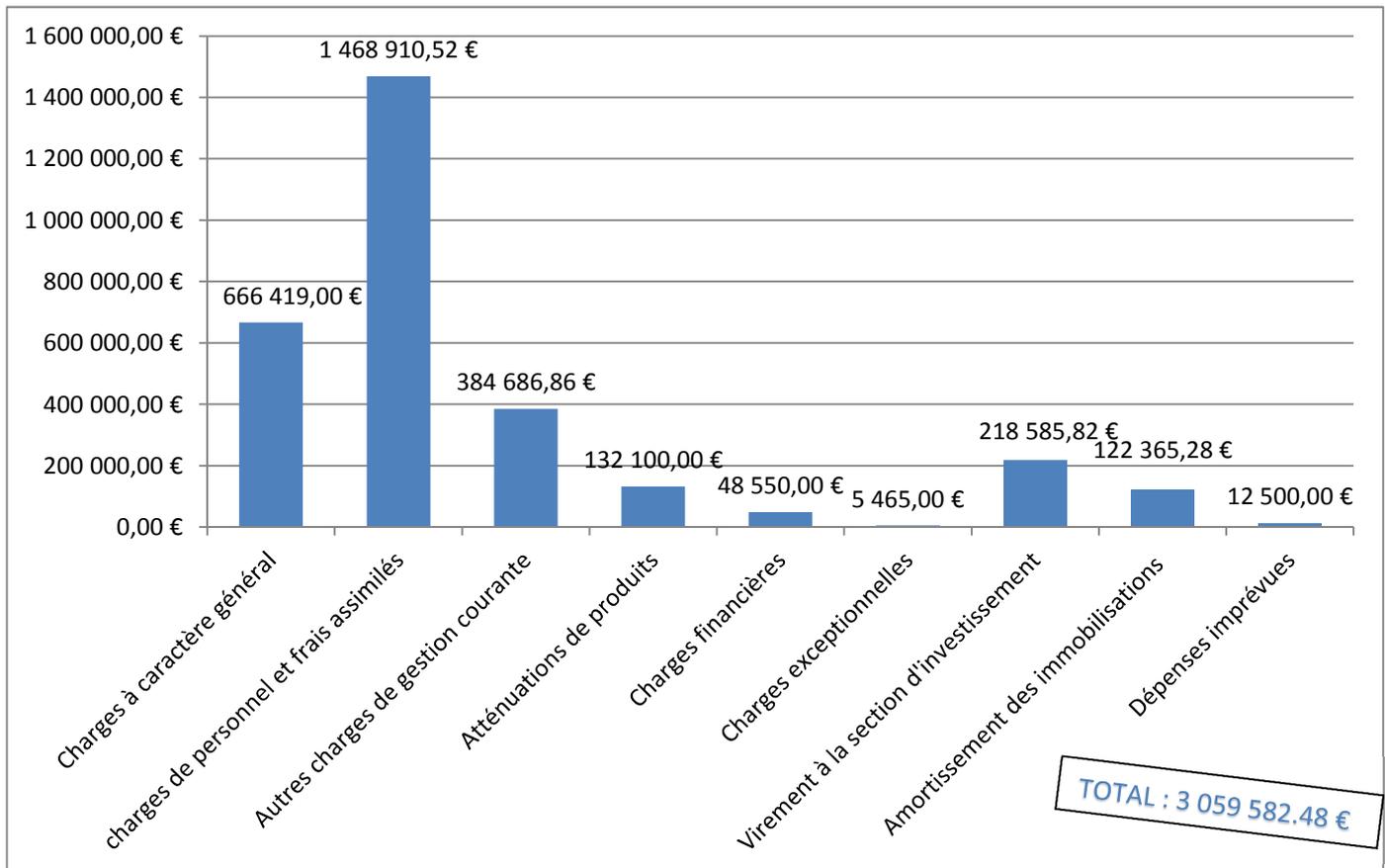
Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## Evolution des dépenses réelles prévisionnelles 2021 par rapport aux crédits ouverts au budget primitif 2020

	Dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles 2021	Variation par rapport aux crédits ouverts lors du budget primitif 2020	Commentaires – explications principales aux variations observées
011 – charges à caractère général	666 419.00 €	+ 8.27 %	<p>↑</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affectation de crédits nouveaux au Conseil municipal des Jeunes dont la création a été approuvée en fin d'année 2020,</li> <li>- Convention de mise en fourrière des animaux errants avec la SPA (+ 4 150,00 €),</li> <li>- Communication : augmentation de l'enveloppe allouée au Soucieu Mag (+ 3 500,00 €),</li> <li>- Réalisation d'un diagnostic énergétique de certains ERP (+ 5 000,00 €),</li> <li>- Augmentation prévisionnelle des dépenses affectées aux honoraires d'avocat (+ 5000.00 €),</li> <li>- Augmentation de l'enveloppe allouée aux événements et cérémonies (+8 050,00 €),</li> <li>- Accompagnement des élus dans le cadre du processus de participation citoyenne (+ 20 982,00 €),</li> <li>- Réalisation d'un audit interne - Mairie (+ 8000.00 €),</li> <li>- Augmentation des frais de télécommunications consécutive à l'adaptation des outils</li> </ul>

			au contexte sanitaire (+ 3 500,00 €).	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">         Envoyé en préfecture le 08/04/2021          Reçu en préfecture le 08/04/2021          Affiché le           ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF       </div>
012 – charges de personnel	1 468 910.52 €	+ 7.24 %	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revalorisation de la rémunération minimale induisant le relèvement de l'indice majoré minimum (ou versement d'une indemnité différentielle) consécutive à l'augmentation du SMIC,</li> <li>- Le contexte sanitaire contraint la collectivité à établir une prévision majorée en termes d'effectifs, notamment au Pôle Enfance et au service en charge de l'entretien des bâtiments, ainsi que des frais de recours à l'intérim,</li> <li>- Prévision de remplacements à effectuer sur des postes occupés par des agents titulaires actuellement absents,</li> <li>- Prévision d'une période de tuilage de 3 mois dans le cadre du départ à la retraite d'un agent,</li> <li>- Personnel extérieur : rémunération portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'expertise administrative apportée dans le cadre du projet de construction du restaurant scolaire, de la cuisine centrale et des salles de classe (+ 8 900,00 €).</li> </ul>	
014 – Atténuations de produits	132 100.00 €	- 29.50 %	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réajustement à la baisse des prévisions suite au déclassement de la commune de l'« aire urbaine » de Lyon – fin des amendes SRU,</li> </ul>	
022 – Dépenses imprévues	12 500.00 €	- 50.00 %		
65 – autres charges de gestion courante	384 686.86 €	+ 2.37 %	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste Rénovation Urbaine – redynamisation du centre-bourg : participation 2020 (+ 3 170.00 €)</li> <li>- Augmentation de la subvention auprès du CCAS en réponse à la réalisation d'une analyse des besoins sociaux (+ 7 700,00 €),</li> <li>- Augmentation de l'enveloppe allouée aux subventions des associations (+ 16 800,00 €).</li> </ul>	
66 – charges financières	48 550.00 €	- 4.80 %	 Réajustement des prévisions associées aux intérêts de la dette.	
67 – charges exceptionnelles	5 465.00 €	+ 7.90 %	 Prévision de remboursement d'arrhes versées.	
<b>TOTAL</b>	<b>2 718 631.38 €</b>	<b>+ 3.39 %</b>		

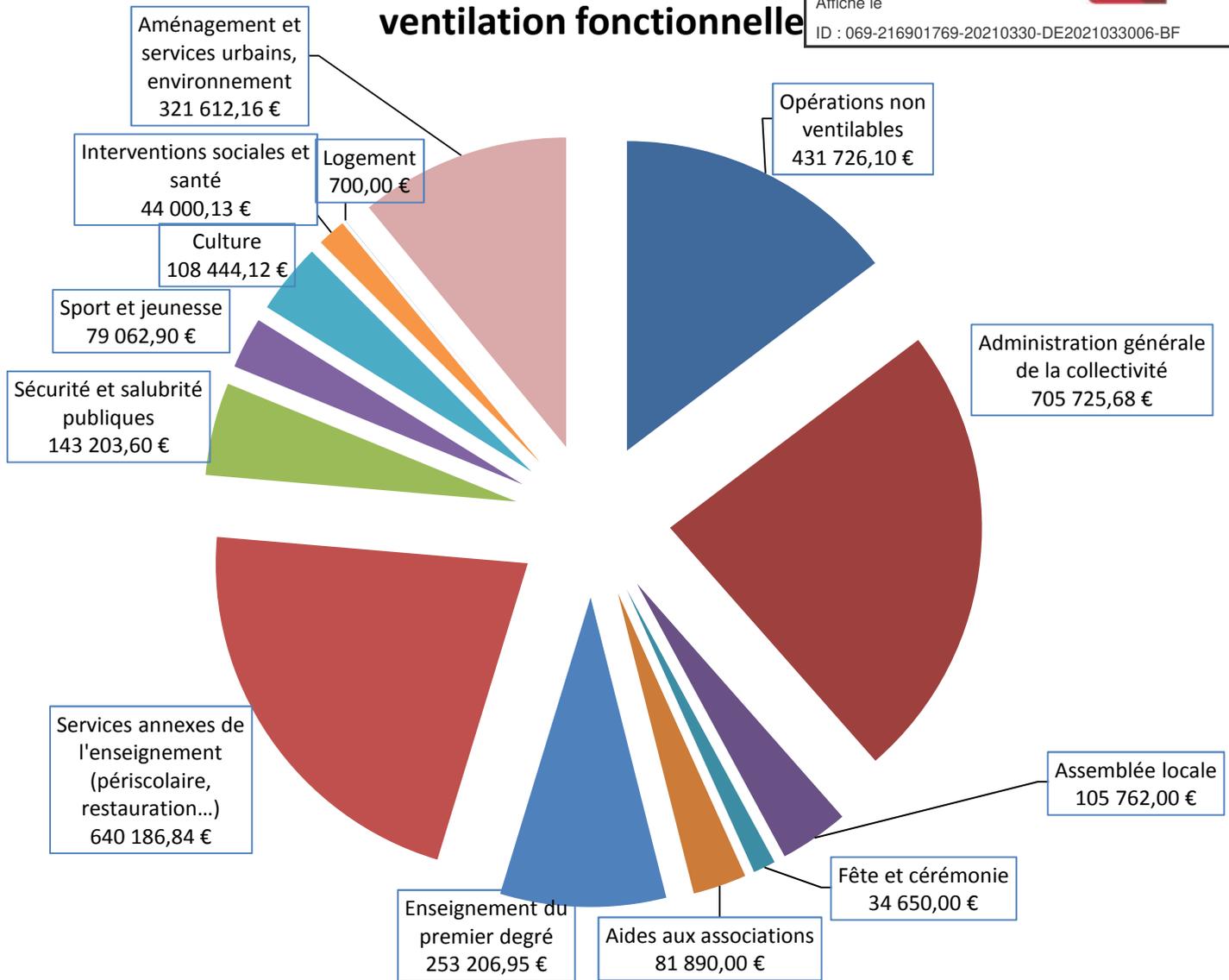
# Présentation des dépenses de fonction ventilation fonctionnelle

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

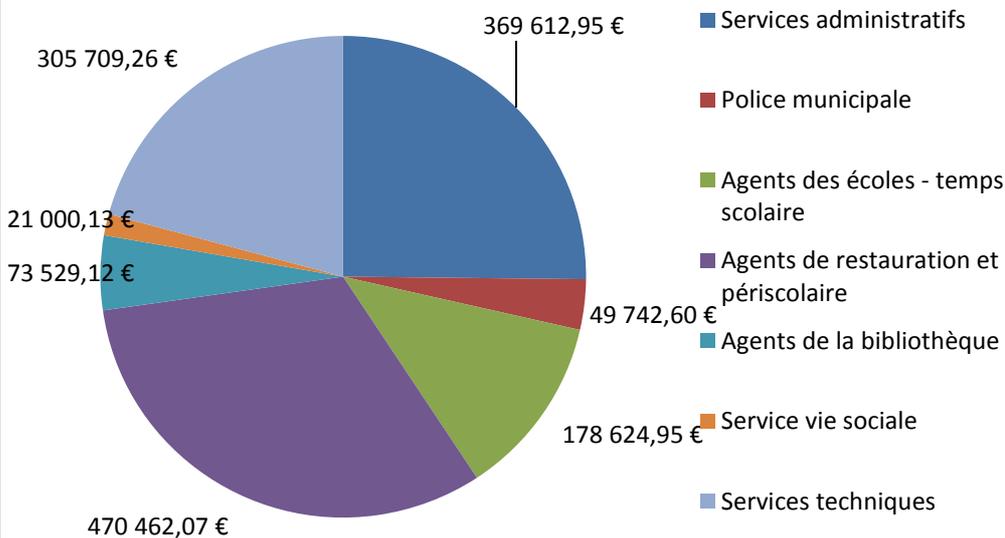
Affiché le

ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF



## EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

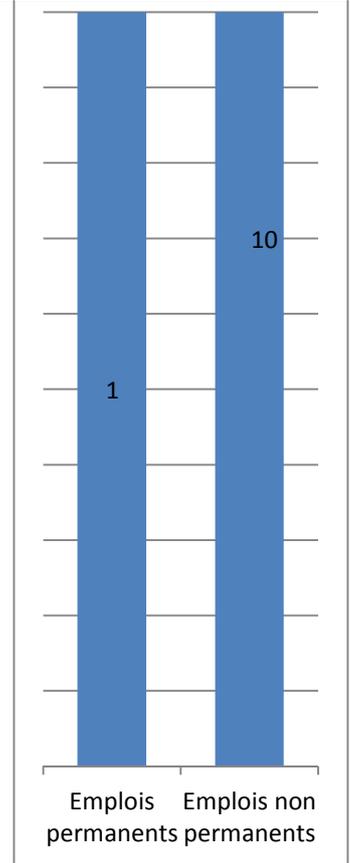
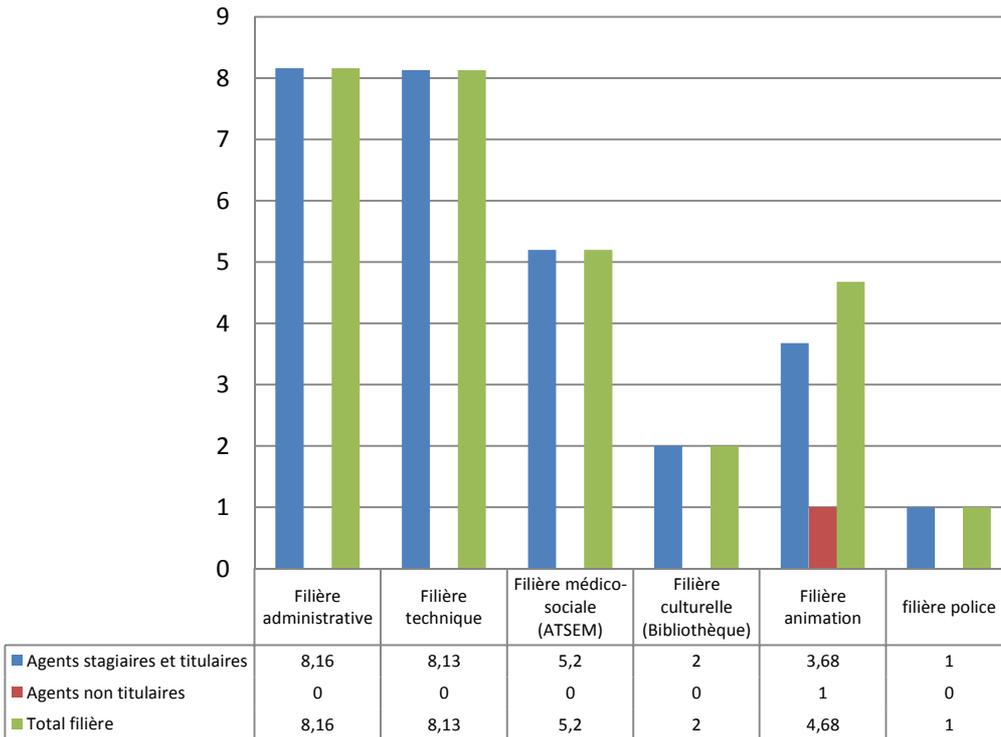
### Répartition des charges de personnel par service



*Assemblée locale –  
indemnités des élus*  
105 762.00 €

# Effectifs pourvus sur emplois budgétaires permanents en Equivalent Temps Plein Annuel Travaillé au 1/01/2021

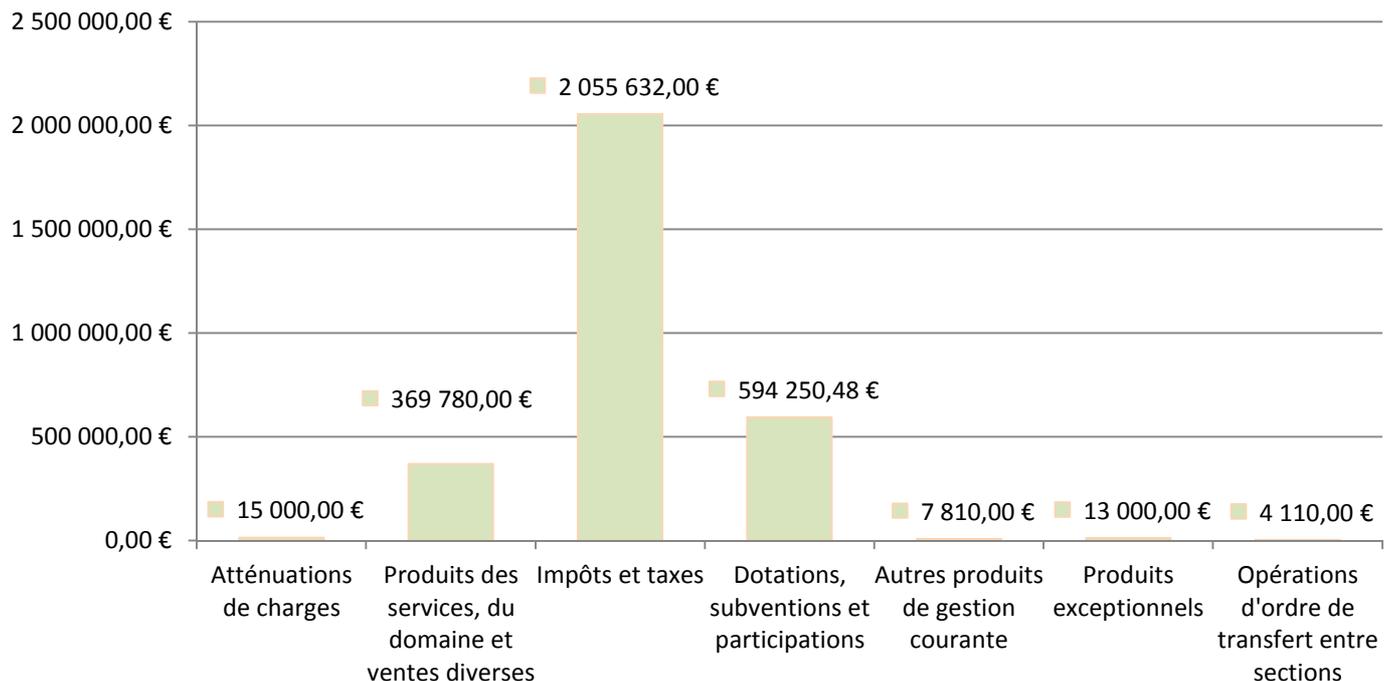
Envoyé en préfecture le 08/04/2021  
 Reçu en préfecture le 08/04/2021  
 Affiché le **au 1/01/2021**  
 ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### Répartition des recettes de fonctionnement inscrites au budget primitif 2021

**TOTAL : 3 059 582.48 €**



Evolution des recettes réelles prévisionnelles 2021 par rapport aux crédits ouverts			
	Recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles 2021	Variation par rapport aux crédits ouverts lors du budget primitif 2020	Commentaires variations observées
Chap.013 – Atténuations de charges	15 000.00 €	+ 50.00 %	↑ Réajustement à la hausse sur la base des arrêts maladie constatés.
Chap. 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	369 780.00 €	+ 3.57 %	↑ - Augmentation de 2 % des recettes de la Régie Pôle Enfance associée aux temps de restauration scolaire, périscolaire, et d'étude surveillée, - Prévision de recettes nouvelles : spectacles (6080.00 €), encarts publicitaires (2 200.00 €).
Chap.73 – Impôts et taxes	2 055 632.00 €	+ 4.62%	<p><b>Taux d'imposition :</b></p> <p>- <b>Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 16.42 % + (transfert du taux départemental 2020 : 11.03 %) = 27.45 %</b></p> <p>- <b>Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 71.35 %.</b></p> <p><b>Estimation du produit de fiscalité directe locale 2021 :</b></p> <p><b>Produit prévisionnel TFPB 2021 = bases prévisionnelles TFPB 2021 : 4 547 000 x (16.42 % + 11.03 % = 27.45 %) = 1 248 151.50 €.</b></p> <p>Produit prévisionnel TFPB 2021 x coefficient directeur (0.428659) = 535 031.37 €</p> <p><b>Produit prévisionnel TFPB 2021 réajusté après application du coefficient directeur : 1 783 182.87 €</b></p> <p><b>Produit prévisionnel TFPNB 2021 = bases prévisionnelles TFPNB 2021 : 62 400 x 71.35 % = 44 522.40 €</b></p> <p><b>Produit prévisionnel des taxes foncières 2021 = 1 827 705.27 €.</b></p> <p><b>Produit prévisionnel TH sur les résidences secondaires : bases prévisionnelles TH : 150 400 x 13.39 % (taux TH gelé) = 20 138.56 €.</b></p> <p><b>Total du produit prévisionnel de fiscalité directe locale hors compensation TF : 1 847 843.83 €.</b></p> <p>↑ Augmentation de l'estimation du produit attendu de fiscalité indirecte locale (Fonds Départemental de péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement : + 5.66 %, taxe sur les pylônes électriques : + 4.41 %).</p>
Chap. 74 – Dotations, subventions et participations	594 250.48 €	- 9.75 %	↓ - fonds de concours jeunesse – COPAMO (- 33 100.00 €), - Etat – montant de la compensation des exonérations de TH sur les résidences principales transféré au chap.73 – réajustement du produit prévisionnel TFPB 2021 (43 407.00 € en 2020).

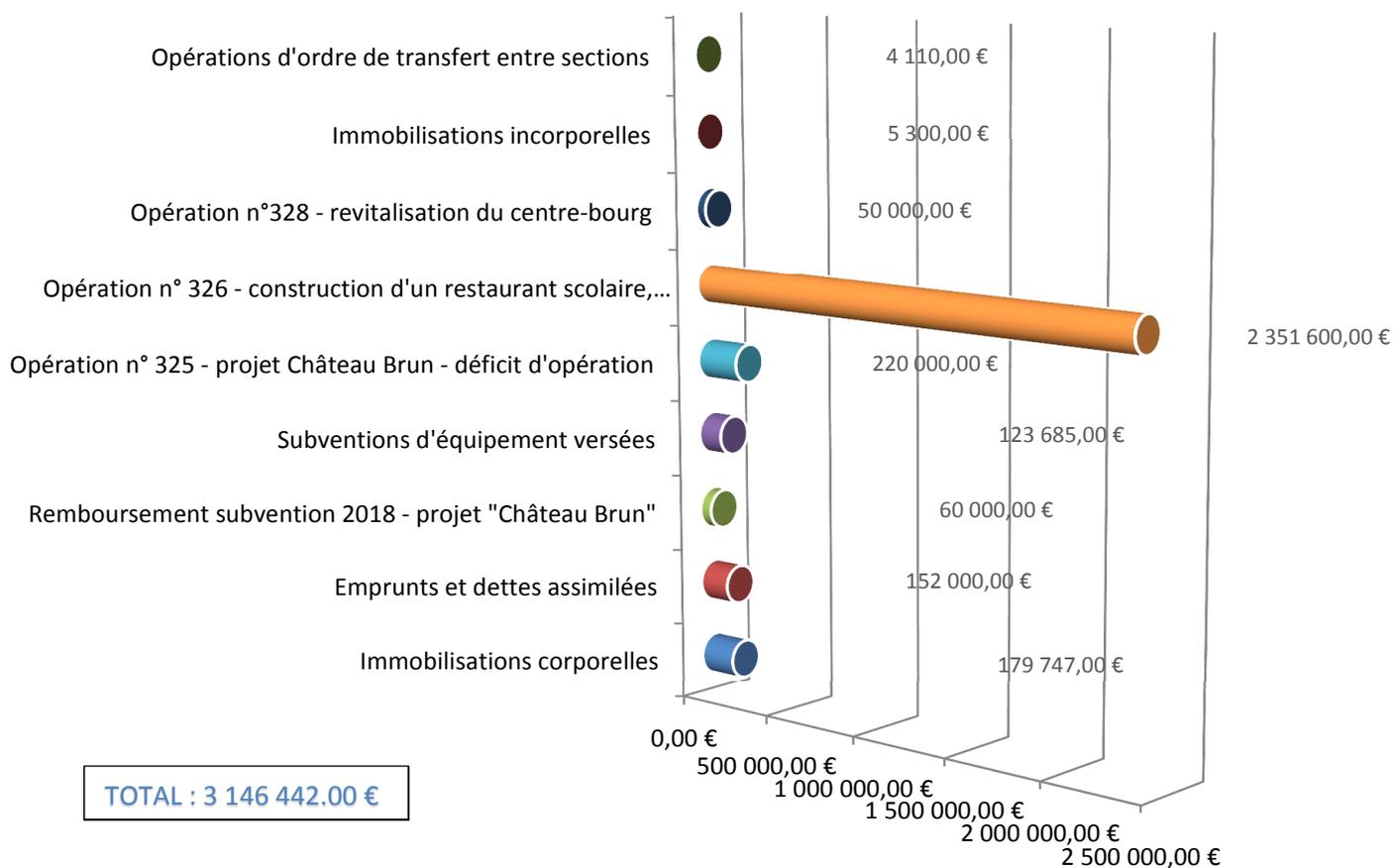
Envoyé en préfecture le 08/04/2021  
Reçu en préfecture le 08/04/2021  
Affiché le  
ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF

<b>Chap.75 - Autres produits de gestion courante</b>	7 810.00 €	- 49.61 %	↓ Réajustement des prévisions au regard des recettes enregistrées au chapitre en 2020.	Envoyé en préfecture le 08/04/2021 Reçu en préfecture le 08/04/2021 Affiché le 
<b>Chap.77 – Produits exceptionnels</b>	13 000.00 €	+ 550.00 %	↑ Prévion réajustée sur la base des remboursements annoncés au titre des sinistres survenus et des décisions de justice prononcées.	ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF
<b>TOTAL</b>	<b>3 055 472.48 €</b>	<b>+ 1.58 %</b>		

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Répartition des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2021



<b>Crédits inscrits au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine</b>	<b>120 310.00 €</b>
<b>Financement – Ressources propres</b>	

<b>Crédits inscrits au titre de l'opération n°325 – projet « Château Brun » - participation au déficit d'opération</b>	<b>220 000.00 €</b>
<b>Financement – Ressources propres</b>	

**Programmation des dépenses prévisionnelles de l'opération n°326 en 2021 : co  
d'une cuisine centrale et de salles de classe**

Envoyé en préfecture le 08/04/2021  
Reçu en préfecture le 08/04/2021  
Affiché le  
ID : 069-216901769-20210330-DE2021033006-BF

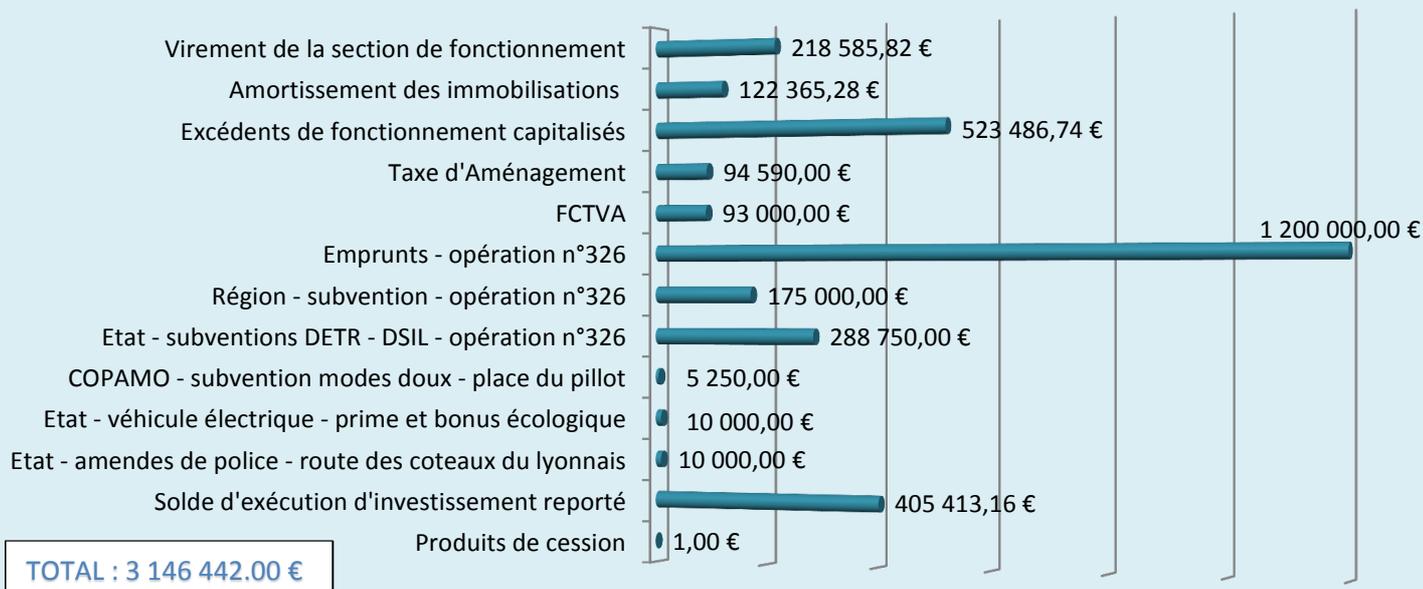
Dépenses		Recettes	
Marché de travaux – Rémunération des entreprises	2 147 000.00 €	Subventions d'investissement	463 750.00 €
Maîtrise d'œuvre	73 050.00 €	<i>Dont</i>	
Contrôle technique	6 078.00 €	Etat	288 750.00 €
Coordination SPS	4 976.00 €	Région	175 000.00 €
Acquisition équipement de cuisine	100 000.00 €	Emprunt	600 000.00 €
Autres prestations	20 496.00 €	Ressources propres (dont Restes à Réaliser 2020)	1 287 850.00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>2 351 600.00 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>2 351 600.00 €</b>

**Programmation des dépenses prévisionnelles de l'opération n°328 en 2021 : revitalisation du centre-bourg.**

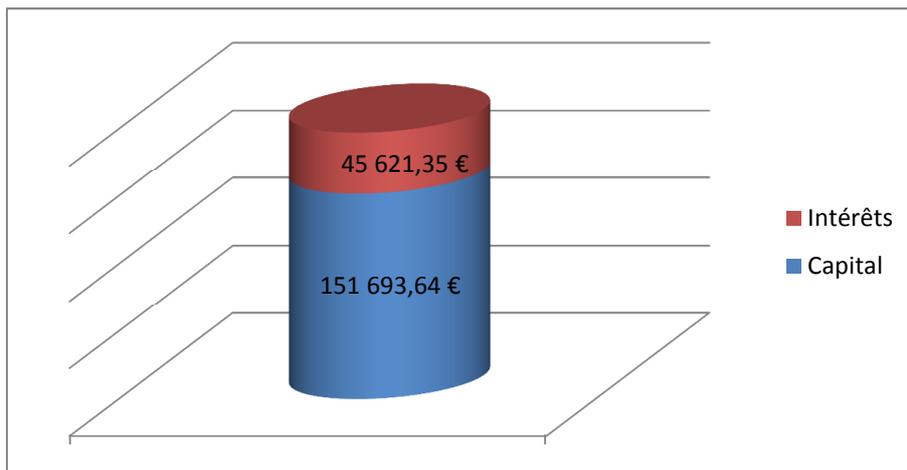
Dépenses		Recettes	
Maitrise d'œuvre	28 760.00 €	Ressources propres	50 000.00 €
Mission d'appui architectural, urbain, environnemental et paysager 2/3	11 760.00 €		
Etude de mobilité	5 040.00 €		
Relevés topographiques	4 440.00 €		
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>50 000.00 €</b>

**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**Répartition des recettes d'investissement inscrites au budget primitif 2021**



**Annuité de la dette à prévoir au titre de l'exercice 2021 à la lumière de la structure de la dette existante au 1<sup>er</sup> janvier 2021**



**Perspectives de la dette au 31 décembre 2021**

A	Capacité d'autofinancement brute (CAF) – épargne brute prévisionnelle au 31 décembre 2021	<b>336 841.10 €</b>
B	Remboursement du capital à prévoir sur l'exercice	<b>151 693.64 €</b>
C = A-B	Epargne nette prévisionnelle au 31 décembre 2021	<b>185 147.46 €</b>
D	Encours de la dette prévisionnel au 31 décembre 2021	<b>2 708 479.89 €</b>
E = D / A	Capacité de désendettement prévisionnelle au 31 décembre 2021	<b>8.0 années</b>

**LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS DE LA COLLECTIVITE ISSUS DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	585.79 €/hab.
2	Produit des impositions directes / population	396.68 €/hab.
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	658.37 €/hab.
4	Dépenses d'équipement brut / population	631.40 €/hab.
5	En cours de la dette / population	530.10 €/hab.
6	DGF / population	100.31 €/hab.
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54.03 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93.95 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	95.90 %
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	80.52 %